



99 bis Avenue du Général Leclerc – 75014 PARIS

Site : <http://www.sitecommunistes.org>

Hebdo : [communistes-hebdo@wanadoo.fr](mailto:communistes-hebdo@wanadoo.fr)

E'mail : [communistes75@orange.fr](mailto:communistes75@orange.fr)

05/01/2020

## ***Afrique : Traité de libre-échange continental***

La Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) est entrée officiellement en vigueur le 1er janvier 2021. Ratifié jusqu'à présent par 34 pays, le traité est censé instaurer la plus vaste zone de libre-échange au monde, avec 1,2 milliard de personnes potentiellement concernées. Au bilan, il concerne les 55 États de l'Union Africaine, y compris les pays du Maghreb. L'idée étant d'accroître le commerce intra-africain et d'y développer les richesses. La Zlecaf prévoit d'ici 15 ans au maximum la suppression de 90% des taxes douanières sur les biens et les services.

Cette annonce survenue à la suite de longues discussions, marque une étape nouvelle à l'échelle du continent africain des données du commerce mondial. En effet, La décision de lancer le projet de zone de libre-échange continentale a été prise en 2012 lors de la session ordinaire de la conférence de l'Union Africaine.

La volonté des pays du continent africain d'aboutir à une telle zone de libre-échange part du constat que les échanges au sein même du continent sont faibles. Ils représentent seulement 16 % de l'ensemble du commerce des pays concernés. Le commerce africain est donc largement tourné vers l'extérieur et en particulier vers l'Europe et la Chine où il représente 60 % du commerce extérieur africain. Cette structure des échanges n'est pas sans rapport avec les systèmes de domination impérialistes sur les pays africains. Ces derniers sont des réservoirs de matière première minérales et agricoles et de main-d'œuvre qui permettent à de grandes multinationales d'accumuler les rentes et les profits et de les rapatrier vers les centres impérialistes dominants. Dans cette problématique, les voies de communications essentielles ne sont pas tournées vers des échanges internes mais vers l'exportation extra-africaine. Pour l'essentiel, ces voies de communication sont contrôlées par de puissants monopoles étrangers. Le français Bolloré en est un exemple frappant.

À cela s'ajoute une domination par la force qui conduit les anciens pays colonisateurs, essentiellement la France et le Royaume-Uni à maintenir une présence sécuritaire et/ou militaire importante, ainsi qu'un contrôle politique des États par l'entremise d'une bourgeoisie liée aux intérêts impérialistes. Cependant, compte-tenu de l'importance que prend le continent africain dans le développement global du capitalisme, de sa richesse en ressources minérales et alimentaires, de la jeunesse de sa population, les principales puissances impérialistes y attachent un intérêt de plus en plus grand. USA, Chine, Russie, Israël et leurs monopoles sont de plus en plus des concurrents sérieux des anciennes puissances coloniales. Ils cherchent à capter les richesses tout en développant des stratégies sécuritaires, militaires et d'exploitation de la force de travail différentes mais tendant au même but. Ces concurrences stérilisent les capacités de l'Afrique à un développement qui lui soit propre. Si ce traité de libre échange marque la volonté de sortir du post-colonialisme, il n'empêche que les contraintes extérieures actuelles y font obstacle. La voie de sortie va dépendre pour beaucoup de la capacité de lutte anti-impérialiste des peuples africains.

C'est pourquoi, nous devons soutenir fermement les luttes des peuples d'Afrique pour une réelle indépendance sans ingérence extérieures et combattre non moins fermement celles de l'impérialisme français.